



secteur**public**

L'indexation

Expériences et perspectives syndicales

Présentation au regroupement cégep
Les 17 et 18 octobre 2013

Plan de la présentation

- Principes et logiques
- Ce qui s'est fait
 - L'IPC
 - Le prix d'un produit précis
 - Les gains hebdomadaires moyens
 - Le PIB
- Ce qui pourrait se faire
 - Indice à pondération fixe
 - Revenu disponible des ménages
 - Coefficient de GINI
 - Des indices pour voir plus loin

L'indexation : trois principes et deux logiques

Principe 1 :

Mécanisme automatique

On utilise un index, c'est-à-dire une mesure statistique, comme repère pour déterminer l'évolution d'une autre variable.

Principe 2 :

Le chien qui court après sa queue

- Afin d'éviter une surenchère comme l'inflation, il est important que la variable que l'on indexe n'influence pas elle-même l'index repère.
- Exemple, si les prix à la consommation sont influencés par les salaires, l'indexation des salaires à l'Indice des prix à la consommation peut créer une spirale.

Principe 3 :

Un indice « neutre » dont on souhaite l'évolution

- Il serait imprudent d'indexer les salaires sur un indice dont l'employeur (l'État) contrôle la variation.
- Indexer les salaires des secteurs public et parapublic au salaire minimum aurait comme effet d'inciter le gouvernement à geler ce dernier.

Logique 1 :

L'indexation comme procédé d'assurance

- Historiquement, protéger les classes les plus vulnérables dont les salaires ne suivent pas la croissance économique.
- L'indexation sert, d'abord et avant tout, à faire augmenter les salaires réels.

Logique 2 :

« L'homme ne vit pas seulement de pain »

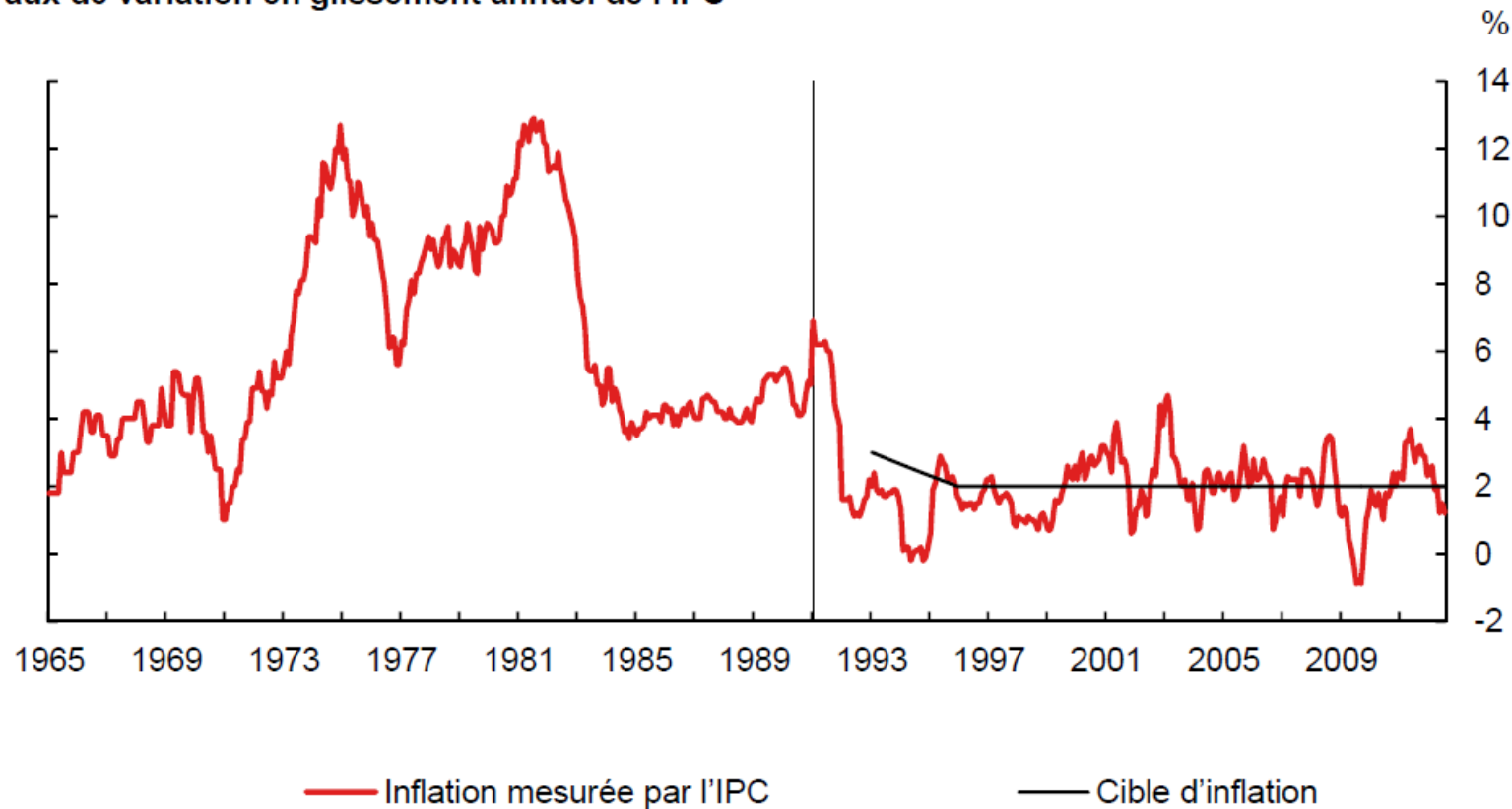
- Si nos conditions de vie non monétaires s'améliorent, la hausse des salaires réels garde-t-elle la même priorité?
- On pourrait envisager de se servir de l'indexation des salaires pour encourager l'action publique dans une direction que nous jugeons favorable à nos intérêts non monétaires.

L'indexation à l'IPC

- IPC (Indice des prix à la consommation) est une mesure statistique indiquant l'inflation, soit la hausse du coût de la vie.
- Logique d'assurance, voire de défense du pouvoir d'achat lorsqu'il s'agit des salaires ou des pensions.
- Aujourd'hui, le pouvoir d'achat est-il vraiment lié au salaire ou à la capacité d'endettement des ménages?

Une inflation faible plutôt bien contrôlée

Taux de variation en glissement annuel de l'IPC



Source : Statistique Canada

Dernière observation : 1^{er} juillet 201

Ce qui est déjà indexé à l'IPC

- Au Québec, les rentes de la RRQ et les pensions alimentaires entre conjoints sont indexées à l'IPC du Canada.
- Les tranches d'imposition sont indexées à l'IPC - Québec sans alcool et tabac.
- Depuis 2011, l'aide sociale et les tarifs qui ne sont pas régis par une règle d'indexation ou de fixation annuelle sont indexés à l'IPC moins alcool et tabac.
- Le projet de loi 25 prévoit que le bloc patrimonial d'Hydro-Québec sera indexé à l'IPC du Québec.

Indexation des salaires à l'IPC : rare et pas toujours efficace

	Conventions avec indexation	Croissance du taux de salaire nominal	Conventions sans indexation	Croissance du taux de salaire nominal
2007	20	2,1 %	172	3,1 %
2008	17	2,9 %	164	2,1 %
2009	13	2,3 %	109	2,2 %
2010	22	1,5 %	162	2,2 %
2011	31	2,8 %	184	1,2 %
2012	23	2,4 %	171	2,5 %

La convention actuelle et l'IPC

« Si l'inflation observée sur la durée de la convention collective est supérieure à l'ensemble des augmentations obtenues :

- la différence est comblée jusqu'à un maximum de 1 %
- cette augmentation est effective au dernier jour de la convention collective, le 31 mars 2015. »

Il est trop tôt pour savoir si cette clause aura un effet. Nous pouvons néanmoins constater que, pour 2013, le taux d'inflation au Québec sera très faible, fort probablement moins de 1 %.

Une bonne idée?

- **Avantages**

- Indice très connu qui touche le quotidien des gens
- L'État reconnaît déjà sa pertinence pour augmenter ses propres revenus
- Contrairement à d'autres indices, on connaît l'IPC très rapidement

- **Inconvénients**

- Risque de spirale
- Une clause d'indexation peut limiter les gains réels; on peut parfois aller chercher mieux que l'IPC
- Présentement, l'inflation est faible et risque de le demeurer

Indexation des salaires au prix d'un produit précis

- Historiquement, ce fut au prix du blé ou du charbon.
 - ❑ Fréquence de l'indexation?
 - ❑ Une indexation à la baisse?
 - ❑ L'augmentation des salaires doit-elle se faire seulement selon l'indexation ou bien selon l'indexation et d'autres considérations (rattrapage, rapport de force, etc.)?
 - ❑ Quel indice de prix utiliser? Le prix spot du charbon à la bourse? Les cours du charbon à terme? Le prix à la Bourse de Londres ou bien celui auquel les employeurs vendent réellement la ressource?

Hybride : prix du pétrole et IPC

- Si le prix moyen du baril est de moins de 60 \$: aucune augmentation de salaire
- Si le prix moyen du baril est entre 60 \$ et 90 \$: augmentation de la moitié de l'IPC
- Si le prix moyen du baril est entre 90 \$ et 110 \$: augmentation de la moitié de l'IPC + 0,5 %
- Si le prix moyen du baril est entre 110 \$ et 125 \$: augmentation de la moitié de l'IPC + 1 %
- Si le prix moyen du baril est de plus de 125 \$: augmentation de la moitié de l'IPC + 1,5 %

Variation de salaire annuelle : 0 à 5 %

Quatre leçons albertaines

- Oups, une déflation!
- Combiner le prix d'un produit et l'IPC?
Et si les deux étaient liés?
- L'IPC global d'une province est-il un bon indice du véritable coût de la vie partout?
- Quel prix du pétrole utiliser? Le West Texas Intermediate ou le Western Canadian Select?

L'indice des gains hebdomadaires moyens

- Un indice publié par Statistique Canada.
- Porte sur tous les employés rémunérés à l'heure et les salariés ainsi que sur la catégorie des « autres employés », qui comprend les employés rémunérés à la pièce et les employés rémunérés seulement à la commission.

L'indice des gains hebdomadaires moyens

- Exclut les travailleurs autonomes, l'agriculture, les militaires, les religieux et les domestiques.
- Comprend les heures supplémentaires et correspond à la rémunération brute avant les retenues à la source.

Un indice influencé par...

- La croissance des salaires
- Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine
- Les variations de la composition de l'emploi par secteur, par profession et par niveau d'expérience

Un indice contre-cyclique

- Lors d'une crise économique, les personnes ayant souvent le moins d'expérience (et donc les plus petits salaires) perdent leur emploi. Étant chômeurs, ils sont alors exclus du calcul.
- Impact sur l'indice : hausse de la rémunération hebdomadaire moyenne!

Les enseignants en Alberta

- Des salaires indexés à l'Indice des gains hebdomadaires albertains.
 - ❑ 30 avril 2008 : Hausse de 1 500 \$ (forfaitaire)
 - ❑ 1^{er} septembre 2008 : hausse de 4,53 %
 - ❑ 1^{er} septembre 2009 : hausse de 5,99 %
 - ❑ 1^{er} septembre 2010 : hausse de 2,92 %
 - ❑ 1^{er} septembre 2011 : hausse de 4,54 %

Trois autres leçons albertaines

- Un indice contre-cyclique : dur à défendre!
- Risque de spirale : le salaire des enseignants influence l'Indice des gains hebdomadaires qui influence lui-même le salaire des enseignants.
- Statistique Canada: attention aux changements de méthodologie!

Hybride: IPC et Indice des gains hebdomadaires moyens

- En 2011, le gouvernement albertain a choisi une indexation du salaire minimum hybride, utilisant la moyenne de l'IPC albertain et de l'Indice des gains hebdomadaires moyens.
- En 2012, l'Indice a crû de 3,1 % alors que l'IPC a augmenté de 1,1 %; le salaire minimum a donc augmenté de 2,1 % au 1^{er} septembre 2013.

Indexation au PIB

- « Le PIB nominal est équivalent à la valeur totale de tous les biens et services produits sur le territoire québécois, et ce, au prix d'aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il inclut l'inflation. »
- L'intérêt de l'utilisation du PIB nominal, c'est qu'il permet de partager aux syndiqués une partie de la croissance économique du Québec.

Pourquoi pas le PIB réel?

- Le PIB réel correspond à la production du Québec en dollars constants; il neutralise l'effet de l'inflation.
- S'il y a inflation positive (ce qui est toujours le cas), le PIB réel sera plus faible que le PIB nominal.

Les critiques du PIB

- C'est précisément parce que le PIB est imparfait, parce qu'il ne tient pas compte des inégalités, de la répartition de la richesse, des externalités de la croissance économique, de l'économie non marchande, etc. qu'il peut être intéressant.
- « S'ils s'entêtent avec leur croissance à tout prix, au moins, ils devront en partager les fruits ».

Oui, mais...

- Implicitement, avec l'indexation au PIB, le mouvement syndical confirme son intérêt pour la croissance économique.
- Il pourrait devenir plus difficile de s'opposer à certains projets destructeurs, mais qui feront augmenter le PIB (Ex. Plan Nord, exploitation des hydrocarbures).

La convention actuelle et le PIB

- Si la croissance de l'économie est meilleure que celle prévue par le gouvernement, les syndiqués empochent.
- Le gouvernement prévoyait une croissance de 3,8 % en 2010 et de 4,5 % en 2011.
- La bonification est établie selon un rapport de 1,25 à 1.
- La majoration maximale est de 0,5 % en 2012, de 1,5 % en 2013 et de 1,5 % en 2014.

La convention actuelle et le PIB

- Exemple, la prévision combinée pour 2010 et 2011 était de 8,3 %.

Dans les faits, la croissance a été de 9,2 %.

$$9,2 \% - 8,3 \% = 0,9 \%$$

Majoration selon le calcul : $0,9 \% \times 1,25 = 1,125 \%$

Mais le maximum prévu par la convention était de 0,5 %, donc une majoration de 0,5 % en 2012.

Quels gains pour 2013?

- Pour 2013, le même calcul est valable.
Cependant, le maximum de majoration n'est pas de 0,5 %, mais plutôt de 1,5 %.
- La prévision gouvernementale de la croissance du PIB en 2012 est de 4,4 %.
- Prévision : $2010 + 2011 + 2012 = 12,7 \%$
- Constaté : $4,5 \% + 4,7 \% + \approx 3,7 \% = 12,9 \%$
- La majoration risque d'être très faible : $\approx 0,25 \%$.
Ainsi, plutôt que d'obtenir une hausse fixe de 1,75 %, la hausse risque d'être d'environ 2 %, voire peut-être plus faible encore.

Quels gains pour 2013?

- Et pour 2014? Les prévisions gouvernementales sont de 4,3 %. Les deux premiers trimestres de 2013 sont très sombres, notamment à cause du recul de la construction. Il serait surprenant que la croissance du PIB atteigne les prévisions; pas de majoration en vue.

Ce qui pourrait se faire

- Indice à pondération fixe
- Revenu disponible des ménages
- Coefficient de GINI
- Des indices pour voir plus loin

L'indice à pondération fixe de la rémunération horaire moyenne

- Une création de Statistique Canada.
- Ressemble à l'Indice des gains hebdomadaires moyens, mais exclus le temps supplémentaire et les employés à commission.
- C'est un indice du coût de la main-d'œuvre qui garde constants la quantité et le poids de la main d'œuvre. Donne donc l'évolution en termes nominaux de la rémunération horaire moyenne.
- 2010 : 2,8 %
- 2011 : 2,2 %
- 2012 : 2,5 %

Une bonne idée?

- **Avantages**

- Plus fiable que l'Indice des gains hebdomadaires moyens.

- Généralement plus élevé que l'IPC.

- Permet une croissance des salaires du public/ parapublic liée à celle du privé.

- Sera probablement supérieur au PIB pour les années à venir.

- **Inconvénients**

- Indice pas très connu, dont la méthodologie est compliquée.

La croissance du revenu disponible des ménages par habitant

- Le revenu disponible est calculé en prenant le revenu primaire des ménages (rémunération + revenu agricole, revenu non agricole net et revenu de loyers + revenu net de la propriété), auquel on ajoute les différents transferts et auquel on soustrait les impôts et cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Un indice qui favorise la fiscalité et les services publics

- La baisse des impôts fait augmenter le revenu disponible des ménages. Cela forcerait donc l'État à augmenter les salaires de ses employés; un incitatif à ne pas baisser les impôts.
- En période de croissance économique, tant les revenus de l'État que le revenu disponible des ménages sont croissants; l'indexation favorise donc un partage de cette richesse aux syndiqués.

Favorise la répartition de la richesse

- Comme c'est une moyenne et non une médiane, une augmentation inégalitaire du revenu disponible de la minorité la plus riche forcerait l'État à augmenter les salaires de ses employés.
- Dans les dernières années :
 - 2009 : 1,1 %
 - 2010 : 1,6 %
 - 2011 : 2,6 %

Une bonne idée?

- **Avantages**

- Légitimité : Indice déjà utilisé par le gouvernement.
- Décourage la baisse des impôts.
- Tient compte de la marge de manœuvre de l'État.

- **Inconvénients**

- Niveau près de l'IPC, ne permet pas un rattrapage.
- Décourage aussi les transferts.
- Ne tient pas compte des taxes et des tarifs. (Ex. taxe santé)
- Peut être autoréférentiel.
- Méthodologie compliquée.

Coefficient de GINI

- Le coefficient de GINI mesure la répartition de la richesse dans une société.
- Plus la société est égalitaire, plus le GINI est faible.
- Le coefficient de GINI des ménages québécois a augmenté de près de 11 % depuis 1978 et de 6,5 % depuis 2000.

Quatre raisons d'indexer les salaires réels au GINI

- Favorise une hausse du salaire réel des syndiqués.
- Une hausse des salaires des syndiqués contribuerait à réduire les inégalités et donc à faire baisser le GINI.
- Un incitatif fort pour une politique fiscale et de transferts égalitaire.
- Une société plus égalitaire procure des avantages sociaux et économiques qui dépassent la question des salaires.

Oui, mais...

- Le GINI n'est pas un indice parfait; il sous-estime les inégalités dues à une petite élite qui s'approprie une part croissante de la richesse.
- Certains salariés du public/parapublic perçoivent des salaires avantageux qui les placent dans le quintile supérieur.
Augmenter les plus hauts salaires ne fera pas nécessairement baisser le GINI.

Des indices pour voir plus loin

- Serait-il possible d'imaginer d'accepter des hausses de salaire plus modestes si on obtient en retour un environnement humain, social et naturel davantage favorable à notre épanouissement et aux générations futures?
- Depuis 2009, le gouvernement du Québec publie « la Première liste d'indicateurs du développement durable ».

Quels indices choisir?

- Capital humain :
 - Qualité de l'emploi
 - Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)
- Capital social :
 - Répartition du revenu (GINI)
 - Revenu familial excédentaire des deux premiers quintiles
- Capital produit :
 - Stock net de capital fixe en transport collectif

Des indices environnementaux

- Capital naturel :
 - Superficie du territoire en aires protégées
 - Superficie du territoire zoné agricole
 - État des écosystèmes forestiers
 - Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux
 - Pourcentage annuel de jours sans smogs
 - Indice annuel de la qualité de l'air
 - Tendance des températures moyennes annuelles

Une bonne idée?

- **Avantages**

- Contribue à améliorer la qualité de vie non monétaire des syndiqués.
- Souci d'équité envers les générations futures.
- Inscrit véritablement les syndiqués comme porteurs d'un projet de société à la hauteur des défis du XXI^e siècle.

- **Inconvénients**

- Les indices sont compilés par l'État québécois.
- Indices souvent assez jeunes.
- Implique un changement radical dans la conception que l'on peut avoir du rôle du syndicalisme.